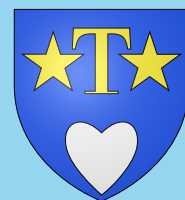


Septembre 2021 - n°136

DIETWILLER

Bulletin mensuel



« Les c'yeux ouverts » p.3



Inauguration des sentiers p.3



Ne baissons pas la garde !

SOMMAIRE

Infos mairie	p. 2
État civil	p. 2
Inventaire des nids d'hirondelles	p. 2
Évènements	p. 3
Compte rendu du conseil municipal	p. 4 à 6
Urbanisme	p. 6
Saviez-vous que ?	p. 7
Informations pratiques	p. 8

INFOS MAIRIE

► HORAIRES :

lundi	13h30 - 19h
mardi	9h - 12h et 13h30 - 19h
mercredi	la mairie est fermée
jeudi	16h - 18h
vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
samedi	la mairie est fermée

- Renseignements : 03 89 26 88 88
 - Mail : comdiet@wanadoo.fr
 - Site internet : www.mairie-dietwiller.fr
 - Page Facebook Dietwiller Infos : <https://www.facebook.com/infosdietwiller>
- Le bulletin est consultable sur le site de la mairie et via la page Facebook

ÉTAT CIVIL



MARIAGE :

le 21 août 2021 : **Fabienne VOGT** et
Nathalie GRAIZELY

Tous nos vœux de bonheur aux mariées !



NAISSANCES :

le 29 juin 2021 : **Daniel SHEIKHO**
le 13 juillet 2021 : **Tom LECUREUIL KURTZ**

Félicitations aux heureux parents !



DÉCÈS :

le 29 mai 2021 : **Patricia WYBRECHT** - 56 ans
le 17 août 2021 : **Ingrid SCHEIDECKER** - 79 ans

Toutes nos sincères condoléances aux familles.

INVENTAIRE DES NIDS D'HIRONDELLES

L'hirondelle est en danger, c'est une espèce à protéger. Avec l'accompagnement de la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux), nous souhaitons faire l'inventaire des nids existants sur la commune.

Vous avez un ou plusieurs nids d'hirondelles sur votre propriété ? Merci d'en faire part à la mairie.

Plus d'informations : sur Youtube « le sauveur des hirondelles - René Geymann »



TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.

« LES C'YEUX OUVERTS »

La municipalité et le club d'Astronomes Amateurs d'Aspach vous invitent à une après-midi et soirée dédiées à l'astronomie. Pour petits et grands !

Au programme :

- Démonstration d'utilisation de matériel
- Conseils aux débutants (**apportez votre matériel**)
- Observation diurne du Soleil (**sécurisée**) et de Vénus
- Exposition commentée de météorites
- Exposition de photos, vidéos du club et images 3D
- Exposition de maquettes pédagogiques du club
- Exposés et diaporamas par les membres du club :

14h30 : Tout savoir sur les météorites

15h30 : Tout savoir sur les exoplanètes

16h30 : 3 fois rien sur le vide

17h30 : La polémique « Starlink »

18h30 : La nuit noire, sans pollution lumineuse, est nécessaire, pourquoi ?

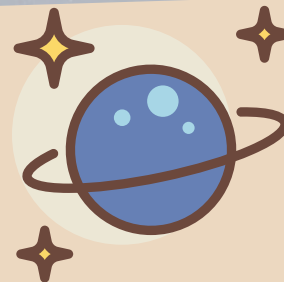
- Démonstration de Radioastronomie et Spectroscopie
- Démonstration sur la toile « Espace-Temps »
- Visite du « Chemin des Planètes » :

1^{ère} visite à 13h30

2^{ème} visite à 15h30

3^{ème} visite à 17h30

** Observation nocture à partir de 20 heures **



Samedi 18 septembre 2021 – à partir de 13h

Rendez-vous Place Allemans Du Dropt

Entrée gratuite.

Petite restauration (après-midi et soir)

Plan « B » en cas de mauvais temps

Le jour de l'évènement, la circulation et le stationnement des véhicules seront interdits sur la place Allemans du Dropt et sur le parking de la mairie, sauf pour les véhicules faisant partie de l'organisation.

(Arrêté municipal n°045/2021)



Inauguration des sentiers de Dietwiller

Le Circuit des Collines sera inauguré le dimanche **3 octobre 2021**.

Un conteur à la Vieille Tour, ainsi que **des animations et surprises** à différents endroits des sentiers, attendront les promeneurs tout au long de l'après-midi !

Parcours et programme vous seront distribués le jour même.
Plus d'informations à venir.



Exposition d'Art à Landser

Une exposition d'art, en hommage à l'artiste-peintre **Robert ZIEBA**, sera organisée le mois prochain, à la salle communale de Landser.

Samedi 9 octobre 2021 : 14h-19h

Dimanche 10 octobre 2021 : 10h-18h30

Entrée libre.



AGENDA

Septembre	Samedi 18	Journée astronomie	Dietwiller
Octobre	Samedi 3	Inauguration du circuit des Collines	Dietwiller
	Samedi 9 et dimanche 10	Exposition d'Art	Salle communale de Landser
	Vendredi 15	Conseil municipal*	Dietwiller
Novembre	Mardi 15	« L'ÉCOLE DES MARIS » théâtre	Salle des fêtes de Dietwiller
	Samedi 27 et dimanche 28	Marché de Noël	Place de la Paix à Landser

* La salle du conseil municipal est ouverte au public muni du pass sanitaire

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du vendredi 3 septembre 2021 à 19h30 – Salle des fêtes de Dietwiller

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints ; Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ, Elodie GERUM procuration à Charles KREMPPER et Benoit ROELLINGER procuration à Charles KREMPPER.

Absents excusés sans procuration : néant

En présence de : néant

Secrétaire de séance : Annie DEVEY

Convocation du 24 août 2021

Ce résumé ne remplace pas le compte-rendu complet

La séance est transmise sur Facebook en direct mais n'est pas enregistrée.

1. Hirondelles : présentation de René GEYMANN

Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

René GEYMANN présente des informations sur les hirondelles rustiques et les hirondelles des fenêtres, ainsi que les causes des réductions des populations.

Il s'agit principalement de :

- la disparition des bâtiments dans lesquels elles installaient leurs nids et des façades que les propriétaires veulent conserver propres ;
- la disparition des zones boueuses qui fournissent le matériau de base de construction des nids ;
- la réduction des populations d'insectes.

Les hirondelles sont des oiseaux migrateurs capables de se déplacer sur des milliers de km. Les adultes et les jeunes reviennent généralement sur leur lieu de naissance ou de nidification précédente, et ils ont besoin d'avoir les matériaux de construction des nids proches de leur lieu d'implantation.

Des photos de nids d'hirondelles rustiques installées à Dietwiller sont présentées.

Pour favoriser les populations, René GEYMANN propose d'installer des nids artificiels dans des lieux à proximité des nids existants.

Il suggère, dans un premier temps, de faire un inventaire des nids d'hirondelles déjà présents à Dietwiller, en demandant aux habitants, ayant des nids sur leur propriété, de le signaler en mairie.

2. Désignation du secrétaire de séance

Mme Annie DEVEY est désignée comme secrétaire de séance.

3. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 25 juin 2021

Le procès-verbal de la séance du vendredi 25 juin 2021 est approuvé à l'unanimité et signé séance tenante.

4. Décision modificative n°1 du budget 2021 – écritures d'ordre

La trésorerie a demandé d'inscrire au budget les écritures d'ordre, pour intégrer à l'investissement des études suivies de travaux. Ces écritures comptables n'affectent pas les dépenses et recettes réelles du budget communal.

Accord à l'unanimité.

5. Contrat prévoyance des agents : modification des taux de cotisation

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a signé une convention de participation en matière de complémentaire prévoyance le 25 juillet 2018 avec le groupement conjoint CNP Assurances et SOFAXIS (gestionnaire). Elle concerne à ce jour 353 collectivités et 5 516 agents adhérents.

Cette convention porte sur les risques incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95% du revenu de référence et en option une garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie. La commune de Dietwiller a retenu ce contrat négocié pour la protection sociale de ses agents et participe financièrement à la cotisation jusqu'à un plafond de 25,88€/mois/agent.

Par courrier du 28 juin 2021, l'assureur a résilié à titre conservatoire la convention, faisant état d'une augmentation des arrêts maladie et a proposé un aménagement tarifaire pour le 1^{er} janvier 2022.

L'analyse des résultats techniques et financiers présentés fin du mois de juin par le gestionnaire démontre un déséquilibre financier. Aussi, pour assurer la continuité et la pérennité de la convention de participation, des négociations ont été entreprises. Le Centre de Gestion a décidé de donner suite à la proposition d'augmentation tarifaire de 10 % des taux relatifs aux garanties incapacité, invalidité, perte de retraite faisant passer le taux global de 1,34 % à 1,47 % du salaire brut, à partir du 1^{er} janvier 2022. Le taux concernant la garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie reste inchangé à 0,33 %.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1^{er} janvier 2022 et autorise le Maire à signer l'avenant aux conditions particulières du contrat.

6. Construction d'un appentis à l'arrière de la chaufferie-bois : approbation du projet et de son plan de financement

Il est envisagé la construction d'un appentis à l'arrière de la chaufferie bois. Cette annexe est destinée à garer le tracteur, le matériel de déneigement et d'arrosage de l'atelier communal. Sa réalisation serait confiée au Syndicat de Communes de l'Île Napoléon dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée. Le coût total de l'opération est estimé à 100 000 € TTC soit 83 333 € HT (arrondi).

L'opération est susceptible de bénéficier du soutien de l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) classique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la construction d'un appentis à l'arrière de la chaufferie bois et autorise M. le Maire à solliciter toutes les subventions permettant de diminuer le reste à charge

7. Reconstruction de la grange à colombages et restauration du moulin

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – ADAUHR

Afin d'évaluer les souhaits d'utilisation du moulin, une toute première commission, composée de conseillers municipaux et d'habitants s'était réunie le 27 août 2020. Une seconde réunion, le 11 août 2021, a permis de préciser les orientations générales, et les vœux de la commune, pour faire travailler un architecte sur les principes énoncés.

Ces principes ont été résumés comme suit :

Moulin :

Rez-de-chaussée :

- Salle d'activité multiculturelle de 2 niveaux de hauteur (RDC + 1^{er} étage). Par exemple création d'un café de village/brasserie.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- Terrasse extérieure
- Tisanerie dans l'aile Sud, avec éventuellement "appareil" pour aliments type tartes flambées lors de fêtes plein air.

1^{er} étage : Création de bureaux de télétravail sur l'aile Sud du moulin.
Combles : Charpente et couverture de qualité et authentiques, mais en "grenier" non aménagé.

Grange :

Volume ouvert au maximum, non compartimenté, pour l'organisation de marchés ou des manifestations etc.

Les espaces et les volumes doivent être les plus neutres, dépouillés et sobres possibles pour pouvoir changer la destination facilement en cas de besoin. La rénovation et reconstruction doivent être "authentique".

Nous avons déjà souscrit un Contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec l'ADAUHR dans le domaine du Conseil patrimonial (références historiques dans la réfection des bâtiments) pour la restauration du moulin. Afin de faciliter l'avancement des projets, il est proposé de souscrire le même type de contrat pour la reconstruction de la grange à colombage et de retenir l'offre de l'ADAUHR en vue d'une mission d'assistance à maître d'ouvrage.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comporte les éléments suivants :

- Tranche ferme - Phase 1 : étude de programmation
Comité de pilotage, étude des lieux (aspects réglementaires, juridiques, fonctionnels...), expression des objectifs et enjeux, mise à jour des grandes options et des différents scénarios d'aménagement, phasage des travaux, évaluation des coûts de chaque scénario, élaboration d'un programme technique détaillé (prescriptions techniques, coûts, fiches espaces), évaluation du coût de l'opération et planning prévisionnel ;
- Tranche optionnelle - Phase 2 : assistance pour les étapes de sélection du maître d'œuvre adapté au type de procédure et au contexte de l'opération :

Le montant de la prestation proposée est le suivant :

- Tranche ferme : 2 945,00 € HT
 - Tranche optionnelle : 4 240,00 € HT
- Total : 7 185,00 € HT – 8 622,00 € TTC.

Le Syndicat des Communes de l'Île Napoléon gèrera la suite des missions : contrôles, maîtrise d'œuvre, travaux. Il sera associé aux travaux du comité de pilotage dès le début de l'étude de programmation.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

8. Achat de la parcelle 77 section 23

La société "ORANGE" va démolir l'antenne de téléphonie mobile sur la colline à Dietwiller, pour la reconstruire à proximité. La société "ORANGE" avance le motif suivant : des mésententes financières majeures avec le bailleur de la parcelle occupée actuellement. Le bail aurait été racheté par une société qui augmente le loyer de façon exagérée. Un consensus entre les deux parties ne paraît pas possible.

Dans leur prospection pour la location d'un nouveau terrain d'implantation de cette antenne, la société "ORANGE" a repéré une parcelle d'environ 30 ares susceptible de leur être louée.

Ce terrain se trouve dans le périmètre de l'Espace Naturel Sensible (E.N.S.), comme c'est le cas de l'emplacement de l'antenne actuelle. Pour éviter toute nouvelle difficulté de ce genre et tout conflit d'intérêt avec ce service public, dans un souci d'intérêt général et de protection du site, la municipalité demande une implantation de la nouvelle antenne sur une parcelle "publique" (ou communale), et la démolition de l'ancienne antenne aux frais de la société "ORANGE".

Par conséquent, en accord avec le propriétaire de la parcelle qui va accueillir la nouvelle antenne, la municipalité se porte acquéreur de la parcelle concernée.

La location s'élève à 4500 Euros par an. Le prix de vente du terrain est estimé en fonction du prix de location de la parcelle. L'objectif de

la municipalité n'est pas de gagner de l'argent, mais d'obtenir une situation juste pour les différentes parties :

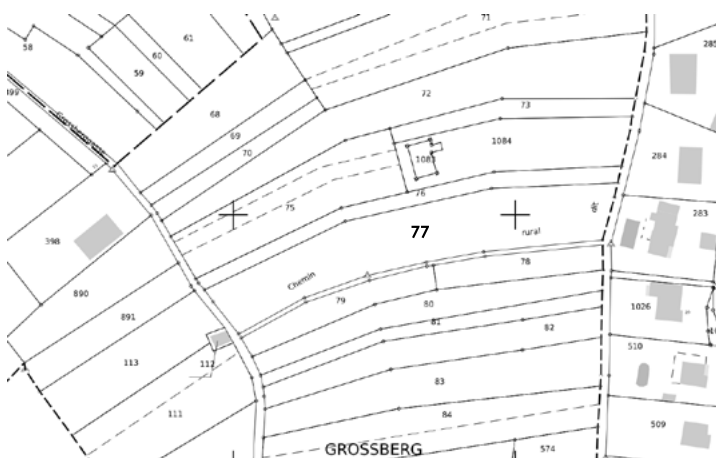
- afin de ne pas porter préjudice au vendeur de la parcelle, le montant de cette location a été capitalisé sur plusieurs années. On obtient ainsi un prix de vente "respectueux".
- afin de ne pas porter préjudice à la commune, cette durée d'amortissement ne doit pas être trop longue.

Le terrain a ainsi été évalué à 40 000 Euros, principalement du fait de l'emprise des 2 ou 3 ares qui accueilleront l'antenne. Cet achat sera donc remboursé à moyen terme par la location de la partie louée à Orange.

L'antenne actuelle sera démolie par les soins de la société "ORANGE", afin de garantir une neutralité environnementale sur les parcelles classées en Espace Naturel Sensible suite à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (3 voix contre, 12 voix pour) :

- donne son accord pour l'acquisition de la parcelle 77 section 23 d'une superficie de 29,65 ares pour un montant de 40 000 € ;
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et tous documents y afférant ;
- précise que les frais de l'acte d'achat seront pris en charge par la commune ;
- la dépense correspondante sera inscrite article 2111 du budget 2021.



9. Compte rendu des délégués aux syndicats et Mulhouse Alsace Agglomération

SIVU des sapeurs-pompiers de Landser – Dietwiller-Schlierbach

La passation de commandement de Alain MORILLON, actuel chef de corps à Thierry ERHART, secondé de Cédric MAURER, se déroulera le samedi 25 septembre 2021. Départ à 16h15 de la Vieille Tour, défilé rue de l'Église et cérémonie à 16h45 place Allemands du Dropt.

10. Compte rendu des commissions

Commission urbanisme : demandes en cours d'instruction, demandes acceptées ou refusées.

Commission communication - animation

- **Filature Nomade** : « L'école des maris », théâtre, en novembre 2021.

- **Destination Automobile** : samedi 11 septembre 2021. Manifestation organisée par le Musée de l'Automobile. Un des 3 circuits de vieilles voitures passera à Dietwiller. Les véhicules seront stationnés dans la rue du Général de Gaulle durant 1 heure entre 14h45 et 15h45. Les spectateurs et habitants pourront les admirer et poser toutes leurs questions aux conducteurs.

La rue du Général de Gaulle sera fermée à la circulation entre le carrefour route de Schlierbach et le carrefour rue de l'Église pendant cette halte. Les personnes possédant des véhicules anciens (voiture, moto ou

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

tracteur) et souhaitant présenter leurs véhicules à cette occasion peuvent encore contacter Raymonde SEILER (06 10 39 33 25).

- **Journée astronomie** : samedi 18 septembre, à partir de 13h, à la salle des fêtes : conférences, expositions, observations selon la météo et projections.

Des panneaux d'information seront implantés sur un 'chemin des planètes' d'environ 1,5 km à cette occasion.

- **Inauguration des sentiers** : le 3 octobre 2021 - animations et contes.

11. Divers

Remerciements de l'ASL pour la subvention versée et d'habitants de Dietwiller pour les attentions des élus à l'occasion des anniversaires.

Rue des Beaux Prés : passage des parcelles dans le domaine public par certificat d'inscription du livre foncier du 18/08/2021.

Rues du lotissement Valbonne : Bien qu'utilisées par les riverains et entretenues par la commune depuis leur création, ces voiries ne font pas partie du domaine public de la commune. Il est prévu de reprendre contact avec le propriétaire et d'engager une procédure d'enquête publique si la demande n'aboutit pas.

Travaux : Renouvellement de la couche de roulement de la rue du Général de Gaulle à **HABSHEIM** - fermeture de la route du 20 au 27/09/2021

Gravillonnage rue du Général de Gaulle à Dietwiller - mardi 7 septembre 2021 - circulation alternée.

Restauration de la 'Vieille Tour' et extension du cimetière : le projet de faisabilité d'extension du cimetière et celui concernant la restauration de la Vieille Tour, du mur et de l'escalier du cimetière ont été présentés aux architectes des Bâtiments de France, pour avis.

Peupliers autour du cimetière :

Lors d'un "diagnostic" de la Vieille Tour et de ses environs, il a été établi que les racines des peupliers qui entourent le cimetière abîment le mur d'enceinte. Il est prévu d'abattre ceux qui impactent ce mur et de replanter des espèces à racine pivotante, racines qui se dirigent en profondeur. Lorsque ces nouveaux arbres se seront développés, nous pourrons peut-être remplacer les peupliers restants.

Voie cyclable - extension vers Dietwiller :

Il ne sera pas créé de chicanes ni de plateau route d'Eschentzwiller, sur la partie réservée aux véhicules, dans un premier temps. Cette décision pourra être modifiée en cas de nécessité (vitesses excessives des véhicules).

Église : un dégât des eaux a été constaté, suite à une tuile cassée. Il sera demandé un devis de réparation.

Fibre - ORANGE : une réunion des maires est prévue pendant l'automne 2021.

Aire de jeux : des réparations du jeu situé au Rossberg et de la clôture de l'aire de jeux de la Valbonne sont prévues par le service technique et en attente d'intervention d'une entreprise.

Prochaines séances du Conseil Municipal : 15 octobre 2021, 3 décembre 2021, 14 janvier 2022, 25 février 2022, 1^{er} avril 2022, 13 mai 2022, 24 juin 2022. En cas de nécessité, une séance intermédiaire peut être organisée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 08 minutes.

Prochain Conseil Municipal :
vendredi 15 octobre 2021 à 20h.

URBANISME

N° dossier	Adresse du projet	Date de dépôt	Nature des travaux	Accordé le / Refusé le
DP 21 D 0028	5 impasse des Jardins	28/05/2021	Construction d'une pergola	Accordé le 21/06/2021
CU 21 D 0018	1 impasse des Cyclamens	14/06/2021	CU d'information	Accordé le 21/06/2021
DP 21 D 0029	4 impasse des Boutons d'Or	31/05/2021	Remplacement d'une fenêtre par une porte de service	Accordé le 22/06/21
DP 21 D 0030	10 rue des Beaux Prés	01/06/2021	Installation d'un portail et d'un portillon	Accordé le 28/06/21
DP 21 D 0031	15 rue du Chêne Vert	04/06/2021	Pose d'une clôture	Refusé le 28/06/21
CU 21 D 0019	83d rue du Gl de Gaulle	21/06/2021	CU d'information	Accordé le 28/06/21
PC 21 D0010	5 Chemin de la Vieille Tour	29/04/2021	Couverture terrasse + installation capteurs solaires	Accordé le 02/07/21
DP 21 D 0032	22 route d'Eschentzwiller	15/06/2021	Rénovation de la toiture	Accordé le 05/07/21
PC 21 D 0011	34 rue du Gl de Gaulle	14/05/2021	Construction d'une maison individuelle	Accordé le 05/07/21
PC 21 D 0006	9 rue du Bois Doré	12/03/2021	Mise en conformité administrative, extension d'un auvent, fermeture d'un hangar et rénovation des façades des bureaux	Refusé le 09/07/21
CU 21 D 0020	Rue du Bois Doré	24/06/2021	CU d'information	Accordé le 09/07/21
PC 21 D 0005	9 rue du Bois Doré	12/03/2021	Transformation d'un bâtiment préfabriqué en bureau	Refusé le 16/07/2021
DP 21 D 0033	allée de la Harth	28/06/2021	Construction d'une clôture	Refusé le 19/07/21
CU 21 D 0021	3 rue des Acacias	13/07/2021	CU d'information	Accordé le 23/07/21
PC 21 D 0012	81 rue du Gl de Gaulle	17/05/2021	Extension et construction d'une piscine et d'un carport	Accordé le 26/07/21
DP 21 D 0037	1c rue du Gl de Gaulle	20/07/2021	Installation d'une pergola	Accordé le 09/08/21

Nous vous rappelons que tous les travaux de construction (clôture, piscine, abri de jardin,...) et de modifications de l'aspect extérieur (ravalement de façades, remplacement de fenêtres et volets,...) doivent faire l'objet d'une demande en mairie.

ASL de Dietwiller Saison 2021/2022



La reprise des activités de l'Association Sport et Loisirs s'échelonne sur tout le mois de septembre.

Les précautions sanitaires sont appliquées pour garantir à tous des activités sécurisées :

- port du masque jusqu'à la salle, gel à l'entrée, distanciation pendant les exercices (sans le masque).
- présentation du **Pass Sanitaire** (applicable depuis le 9 Août pour les salles sportives et culturelles).

Possibilité de régler son inscription **trimestriellement**, afin d'éviter toute perte financière en cas de détérioration de la situation sanitaire.

Tarifs 2019/2020 maintenus.

Cotisation annuelle d'adhésion à l'ASL : 8 €.



Sophrologie :

lundi de 18h30 à 19h30, salle des fêtes.
50 € les 10 séances. Début le 27/09.



Gymnastique Bien-Être :

mardi de 10h30 à 11h30, salle des fêtes.
27 € le trimestre (80 € pour 30 séances à l'année). Début le 07/09.



Yoga :

mardi de 18h30 à 20h00, salle des fêtes.
53 € le trimestre (158 € pour 28 séances à l'année). Début le 07/09.



Poterie :

mardi et mercredi à partir de 20h00, salle poterie.
Début les 07/09 et 08/09.



Théâtre de l'Arlequin :

mercredi à 20h00, salle des fêtes.
Représentations prévues en février 2022.



Gymnastique Fitness :

jeudi de 19h00 à 20h00, salle des fêtes.
27 € le trimestre (80 € pour 30 séances à l'année). Début le 09/09.



Club des Aînés :

démarrage prochainement, date à préciser

Inscriptions : sur place auprès des animateurs

Renseignements : Raymond GENELOT

tél : 03 89 81 34 62

Vie associative à Schlierbach

L'ACL – Saison 2021/2022 :



Théâtre des jeunes - les Koukiris

À partir de 7 ans. Avec Alicia
Jeudi - 18h30. Reprise le 16 septembre
Tél : 06 21 80 71 21



Fit'gym Senior

Avec Nelly.
Mardi - 9h à 10h. Reprise le mardi 7 septembre.
Protocole sanitaire : espacement entre les participants, matériel désinfecté et Pass sanitaire requis.



Gym tonic

Mardi - 19h45 à 20h45
Reprise le mardi 7 septembre
Le cours est basé sur le Fudokan, une variété de karaté-do. Les deux premiers cours sont gratuits.
Informations : Sabine PILOT
Tél : 06 25 34 54 60 - sabine.pilot@sfr.fr
Pass sanitaire requis.



Cours de couture

Mercredi - 19h à 21h
Informations : Isabelle DEL GROSSO
Tél : 06 01 71 47 99

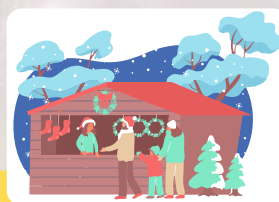
Les activités ont lieu à la salle des fêtes de Schlierbach

L'A.S. recrute :



L'Association recherche des jeunes joueurs âgés de 5 à 17 ans pour étoffer ses équipes de football.

Renseignements et inscriptions :
Estelle VOLTZ, présidente des Jeunes
Tél : 06 24 63 03 27
Email : schlierbach.as@alsace.lgef.fr



Marché de Noël de Landser – appel aux exposants

Landser organise son premier marché de Noël **les 27 et 28 novembre 2021**. La commune lance un appel aux exposants qui proposent un artisanat authentique, reflet du savoir-faire de la région.

Inscriptions au plus tard le 15 octobre 2021

Renseignements :
Mireille ZINGLE : mzingle.mairielandser@gmail.com
Tél : 06 43 80 92 79
Yvette CLAVIER : yvette.clavier@sfr.fr
Tél : 06 66 25 59 97

Les JSP recrutent

Tu es un garçon ou une fille. Tu as entre 11 et 16 ans.
Tu es courageux. Tu as le projet d'aider les autres



Tu as le profil idéal pour rejoindre notre équipe de Jeunes Sapeurs-Pompiers des 3 Collines...

Tu seras conquis par l'ambiance et tu pourras t'intégrer à notre projet de faire de jeunes comme toi de bons Sapeurs-pompiers.

Avec l'autorisation de tes parents, tu pourras intégrer l'unité dès 16 ans comme d'autres avant toi l'ont fait.

Au menu : sport, secourisme, technique générale mais aussi esprit d'équipe et d'ouverture...

Alors à bientôt à la caserne !


Matinée découverte :
Le dimanche 19 septembre 2021
9h à 12h - caserne de Landser, rue
des Seigneurs

Renseignements et inscriptions :
Commandant. / Honoraire. François
HIPPER
Tél : 06 08 93 13 91

INFORMATIONS PRATIQUES



LA TOUR de pizz'

 Nouveaux horaires à Dietwiller :

Les lundis et mardis de 16h30 à 20h30.
Service du midi à partir du 5 octobre :
les mardis et jeudis de 10h30 à 13h.

Place Allemans-du-Dropt.

Commande par téléphone, à partir de 10h30 : **06 25 76 40 45**

La Buena Paëlla

Les jeudis de 17h à 19h à Dietwiller.
Place Allemans-du-Dropt.
Tél : 07 71 82 98 63



Enlèvement des encombrants



La prochaine collecte d'encombrants en porte-à-porte, pour les personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, aura lieu **le vendredi 24 septembre 2021.**

La collecte est limitée à 1m³ par foyer. Attention, les appareils électriques, l'électroménager, ainsi que les pneus ne sont pas collectés. Merci de sortir les objets la veille et de bien vouloir appeler en mairie pour vous faire connaître, au plus tard, le mardi 21 septembre 2021 à 17h.

Tél. : **03 89 26 88 88**



Distributeur d'œufs frais à Landser

Les œufs proviennent de la ferme EARL du Bailli, de Landser.

Deux récupérateurs ont été également installés à côté, l'un pour les alvéoles d'œufs vides, l'autre pour le pain dur (au profit des chevaux).

15 rue du château, Landser.



Livraison à domicile de pains et viennoiseries

Baguette-Box offre un service de livraison à domicile de pains et viennoiseries, en provenance des boulangeries locales : **le Fournil de Manuel** à Landser et **Envie de Pain** à Habsheim.

Pas d'engagement de durée, pas de minimum d'achat, pas d'obligation de commandes quotidiennes.

Pour plus de renseignements :

Tél : 09 72 10 10 67

baguette-box.com

Règles à respecter

Nous vous rappelons que, en dehors des jours de ramassage, **les poubelles ne doivent pas être rangées sur l'espace public.**



Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans notre village le **mardi 9 novembre 2021.**

Merci de ne pas garer vos voitures sur la chaussée.



Déchetterie provisoire de Dietwiller

Nouveaux horaires pour le dépôt des déchets verts :

Lundi 14h-17h

Mercredi 14h-17h

Samedi 9h-11h45 et 14h-17h

ZA Dietwiller-Schlierbach, rue de la Harth, Dietwiller



orange™

ORANGE - La fibre

Vous n'avez pas encore la fibre ?

Nous vous invitons à le signaler en mairie au **03 89 26 88 88.**

Une réunion des maires avec Orange est prévue à l'automne.



Formation aux métiers du domicile

Le CFA Domicile Valley (Centre de Formation d'Apprentis) recrute **40 apprentis d'ici le 20 septembre 2021.** 2 cursus sont proposés :

- Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES), (niveau BEP/CAP) - 20 places.
- Le Titre professionnel d'Assistante de Vie aux Familles (ADVF), (niveau BEP/CAP) - 20 places.

Ces formations de 18 mois sont accessibles aux jeunes de **17 à 29 ans**, avec un rythme d'alternance de 1 semaine en cours et 2 semaines en apprentissage, au sein du Réseau APA.

Un contrat d'apprentissage est garanti sur toutes nos antennes du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort.

Pour plus d'informations :

Tél : 03 67 35 17 41

<https://domicilevalley.fr>

VOTRE RUBRIQUE

Recherche	Date ou période	Coordonnées
Emplacement pour une caravane	De octobre à mai	Tél : 07 71 08 41 61